

## Compte rendu du Conseil municipal du 31 mai 2011

Absents excusés : Abano Marie, Calvet Jean, Dumondin Nathalie.

Le compte rendu de la séance du 14 avril adressé avec la convocation, est adopté à l'unanimité.

### ***1-Compte rendu des commissions :***

#### **Commission Information**

Une vidéo-projection permet de présenter au Conseil les futurs plans de Pouillon qui seront apposés sur les panneaux du lac de Luc, à la mairie et au dos des panneaux publicitaires de la gendarmerie, de la crèche, d'Intermarché.

Les panneaux d'informations administratives seront placés sous le péristyle du cinéma.

La maquette du prochain journal municipal est en cours ; la commission se réunira le 1<sup>er</sup> juin pour faire le point.

Le nouveau site internet est en construction et sera présenté dans le prochain journal municipal avant sa mise en ligne.

#### **Commission vie économique**

Les nouveaux tarifs des gîtes et du camping ont été étudiés par la commission et sont proposés au Conseil.

Tarifs gîtes : augmentation de 2% pour les locations de 3 semaines et 1 mois. Augmentation plus forte des locations à la semaine et des forfaits weekend pour mieux prendre en compte le coût du nettoyage et se rapprocher des tarifs pratiqués pour des hébergements de même type dans les Landes. L'entrée à la piscine municipale est comprise dans le prix de la location. La 2<sup>ème</sup> semaine consécutive est proposée avec une remise de 10%

A noter un tarif différent pour les gîtes équipés de TV.

Camping : présentation des nouveaux tarifs, et de l'organisation du travail des saisonnières préposées au camping.

Proposition d'un aménagement pour la fin de l'année du square de l'église avec l'implantation de 2 jeux pour enfants.

Sécurisation de la zone sportive du stade, avec un arrêté d'interdiction de circulation des 2 roues à moteur. Des chicane et 5 panneaux d'interdiction ont été installés ainsi que des barres pour accrocher les 2 roues. A envisager un futur accès vers le skate-park et l'aire de jeux le long du bâtiment du Centre de Loisirs.

Les consultations sont en cours concernant le projet de couverture de la terrasse du local de la pétanque au lac de Luc.

Présentation de la proposition de l'entreprise Landes Bois Energie d'une étude (coût 3 900€) sur l'opportunité d'utiliser le bois comme énergie pour le chauffage des

écoles et de la crèche. Des informations ont été recueillies auprès de l'ADEME et du Conseil Général. Après analyse de tous ces éléments le Conseil décide de ne pas répondre favorablement à la proposition de Landes Bois Energie.

La maquette du nouveau « plan a noste » est présentée au Conseil ; il sera distribué dans le prochain journal municipal.

## **Voirie**

La liste des goudronnages proposée par la commission municipale a été retenue par la Communauté de Communes.

## **Voies douces :**

Un groupe de travail s'est penché sur les possibilités de liaisons piétonnières et cyclistes dans le bourg et avec le lac de Luc (sur plan puis sur le terrain). Cela passe par un complément d'aménagement de trottoirs et la création de nouvelles voies entre les lotissements et le bourg, ne nécessitant parfois que de menus travaux. La liaison du stade au lac de Luc nécessite une étude plus approfondie. Le groupe de travail a pour objectif l'élaboration d'un schéma directeur d'ici la fin de l'année, avec des propositions de réalisation pour 2012 concernant l'agglomération et pour 2013 concernant l'axe Stade Bientz - lac de Luc.

## ***2- Délibérations***

1. cession d'un délaissé de terrain de 113m<sup>2</sup> à Mesplerot, au tarif de 5€ le mètre carré, pour la desserte d'une parcelle constructible. Les frais d'acte notarié sont à la charge de l'acquéreur.
2. Adoption du règlement intérieur de la piscine municipale.
3. adoption des tarifs des gîtes communaux qui seront en vigueur à compter du 1er octobre 2011.
4. adoption des tarifs du camping municipal pour la saison 2011 (11 juin à 16 septembre).
5. adoption du programme prévisionnel d'investissement pour lequel sera sollicité le Fonds de concours de la Communauté de Communes.
6. Projet d'aménagement extérieur des abords du hall des sports avec notamment clôture complète des arènes : adoption du coût prévisionnel de l'opération et demande de subvention au titre des amendes de police sur les chemins piétonniers de ce secteur.
7. Projet d'aménagement extérieur des abords du hall des sports : désignation du maître d'oeuvre (Marc Gonelle).
8. Régularisation de la propriété de l'emprise de la voirie au carrefour de la gravière (chemins de Camparadé et du Ténédou). Les frais d'acte et de géomètre seront pris en charge des frais par la commune (suite au réaménagement sécurité).
9. Réalisation des réseaux de raccordement pour les terrains au lac de Luc : approbation du projet d'extension des réseaux réalisé par le SYDEC, d'un montant estimatif de 40 000€ HT.

10. Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signer une convention de mise à disposition de 2 agents communaux auprès de l'Amicale Laïque, pour l'accueil périscolaire.
11. Approbation pour la prise en charge dans le domaine public communal de la voirie du lotissement le « Clos Régina », tous les documents nécessaires ayant été fournis par le géomètre.
12. Désignation d'un délégué titulaire représentant la commune au sein du Conseil syndical de la Communauté de communes : Maryse Slugacz-Goubay sera titulaire en remplacement de Jean Calvet, qui sera suppléant.
13. Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signer une convention de mission d'accompagnement avec le CAUE, pour un montant de 2 600€ HT. Cet accompagnement concerne le projet d'extension du multi-accueil municipal.

### ***3-Informations diverses :***

- Les tarifs de l'hébergement collectif Choisy sont inchangés pour 2011.
- La directrice de l'école élémentaire a sollicité le Conseil pour l'attribution de bons d'achats de livres pour les élèves de CM2. Le Conseil n'est pas défavorable à ce projet mais souhaite un complément d'informations avant de se prononcer.
- Le transfert de l'emprise de l'impasse Haou de Guichot dans la voirie communale est en cours d'étude. Une délibération sera prise une fois le bornage réalisé.
- Rénovation des murs de l'Eglise : après visite et avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France, la procédure peut être engagée par une demande de permis de construire et la transmission au Ministère concerné.
- L'A.B.F. a accueilli favorablement le projet de mise en valeur de la Tour des tramways de Chalosse située près de la crèche.
- Projet EDF Gaz et organisation d'un débat public : la Commission Nationale du Débat Public pilotera cette procédure.
- Information à propos du jugement rendu dans l'affaire du pylône relais de téléphonie mobile SFR : le juge des référés du Tribunal administratif de Pau a suspendu la Déclaration Préalable de travaux (obtenue des services de l'Etat) en préconisant le dépôt d'un permis de construire. En outre il a condamné la commune à payer les frais de justice au plaignant (800 €) ; le Maire, appuyé par l'Association des Maires de France, a fait appel de cette décision totalement injustifiée, car la commune n'a pas à payer les divergences de vue entre les services de l'Etat et un juge.
- Le poste en contrat aidé du multi-accueil a fait l'objet d'un nouveau recrutement ; la personne qui l'occupait depuis mars est en congés de maladie.
- Enquête publique concernant un élevage de poulets à Gaas. Le Conseil n'émet pas d'avis défavorable.
- Ouverture d'une classe supplémentaire à l'école élémentaire publique si l'effectif se confirme à la prochaine rentrée scolaire.

- Organisation du Téléthon 2011 à Pouillon. Le dossier est transmis à la commission Vie Associative.
- Réunion du CM le 17 juin à 20h pour désigner 7 délégués titulaires et 4 délégués suppléants en vue des élections sénatoriales.
- Réunion pour l'organisation des bus pour les fêtes de Dax avec la Prévention Routière le 9 juin à 11h en mairie.
- Les élus sont invités par les « Cavaliers de Pouillon » à une manifestation le 12 juin, au lac de Luc.
- Festival des Abbayes : dimanche 12 juin à 18h, à l'église de Pouillon.
- Réunion de la Communauté de communes pour définir sa position vis-à-vis des projets de la commune de Labatut, qui souhaite rejoindre la communauté de communes du Pays d'Orthe. Une réunion préparatoire entre élus de Pouillon est programmée le mercredi 8 juin 18h.
- Le SYDEC travaille sur l'interconnexion des réseaux d'eau potable du secteur avec ceux du secteur de Saint Paul les Dax – une réunion à ce sujet aura lieu en juillet.
- Fête de l'école élémentaire et du Collège le 11 juin.
- Diverses levées du Droit de Prémption.